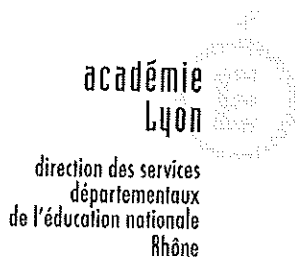




Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Lyon, le 28 septembre 2015

L'inspecteur d'académie –  
directeur académique des services  
de l'éducation nationale du Rhône

à

Mesdames et messieurs les chefs  
d'établissement

Mesdames les inspectrices et messieurs les  
inspecteurs de l'éducation nationale chargés  
de circonscription

Division de la vie de  
l'élève et de la scolarité  
Bureau DIVE 1

**Objet : Prix Mobilisons-nous contre le harcèlement**

Affaire suivie par :  
A.PICCILLO

Téléphone :

04.72.80.67.89

Télécopie :

04.72.80.67.65

Mél :

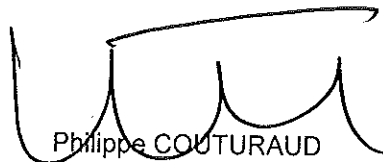
[ce.ia69-dive1@ac-lyon.fr](mailto:ce.ia69-dive1@ac-lyon.fr)

L'édition 2014-2015 du prix « Mobilisons-nous contre le harcèlement » a permis aux élèves de réaliser 813 projets collectifs de l'école primaire au lycée en passant par les structures péri et extrascolaires.

Vous trouverez sur la page du site Eduscol (<http://eduscol.education.fr/cid72752/prix-mobilisons-nous-contre-harcelement.html>) l'ensemble des informations et la documentation nécessaires pour mettre en place le projet.

Je vous remercie pour l'écho que vous donnerez à ce Prix qui permet aux élèves de travailler par le biais de l'expression artistique un sujet de société fondamental.

21, rue Jaboulay  
69309 Lyon cedex 07



Philippe COUTURAUD